



22 juillet 2014

Rappel aux usagers du Grand Site du Salagou et de Mourèze

Chaque année, les agents de terrain sensibilisent sur les dangers de l'emploi du feu et rappellent que cette pratique est totalement interdite. Cet été, à la demande du préfet de l'Hérault, la police de la nature verbalisera systématiquement les utilisateurs de feu (grillades, feux de camps....) sur le Grand Site. Pour éviter de recevoir une amende de 135 €, il est recommandé de venir profiter de ce cadre exceptionnel avec un pique-nique « froid ».

Contact

Clotilde Delforge
Grand Site du Salagou et
de Mourèze
18 av. R. Lacombe
34800 Clermont l'Hérault
04 67 44 68 86
info@lesalagou.fr